



«LA MAIN DANS LA MAIN» : Bureau de dépôt : 5000 NAMUR 1 - Prix : 1 Euro - Mensuel n° 211 Mai 2003 - Ed. resp. : Andrée Defaux - 64, rue Pépin 5000 Namur.

JE VEUX BIEN PARTIR

Quand je serai prêt

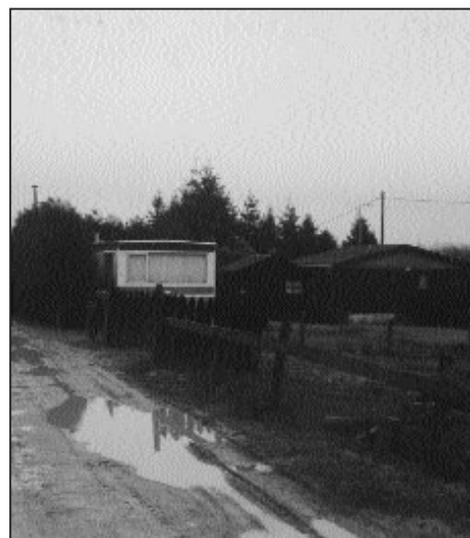
Depuis quelques mois, la Région wallonne a adopté un plan d'action par rapport à l'habitat permanent dans les infrastructures touristiques. Il prévoit certaines aides et sera opérationnel en octobre 2003.

En attendant, des campings ferment : le Jules César à Thon Samson, les Viviers à Maredret. La tension y est manifeste : menace de coupures d'électricité, les relations se dégradent, pas facile de trouver un logement...

La semaine passée, j'accompagnais X. dans ses démarches pour retrouver un logement. Afin de quitter au plus vite la mauvaise ambiance du camping. Il a dû accepter une guidance budgétaire " souple ". La nouvelle proprio se méfie et a peur qu'il ne paie pas. Il a déjà une étiquette.

Bien sûr, il recevra les ADELS (1). Mais jusque-là, une fois la caravane payée, son logement lui coûtait 75 euro par mois. Son nouveau logement coûtera 400 euro. C'est une véritable révolution ! " Partir, ce n'est rien, si j'avais pu le décider moi-même. J'aurais préféré le faire quand j'étais prêt ! ".

Fabien Lardinois



N°211

SOMMAIRE



L • S • T

LUTTES SOLIDARITÉS TRAVAIL

Rue Pépin, 64 • 5000 Namur
Tél. : 081 / 22 15 12
Cpte : 001-1237833-92

Bureau de dépôt :
5000 NAMUR 1

Prix : 1 Euro
Mensuel n° 211
Mai 2003

Ed. resp. : Andrée Defaux
64, rue Pépin 5000 Namur.

- Andenne 2
 - L' i n formatique
- Andenne 3
 - Ca fait peur
- Ciney-Marche 4
 - une CDLR
- Namur 5
 - Lieux de paroles
 - La coopérative vous invite
- Nos droits 6
 - Le droit à l'intégration sociale
- La page des enfants 7
 - Jeux de mots au bonhomme hiver
- Ça se passe : petites nouvelles 8

DE ANDENNE

L'INFORMATIQUE,

Une initiation à l'informatique. Huit participants au

En septembre 2002, Jean-Jacques Tricot, formateur à l'asbl Devenirs, est venu nous présenter un projet du Ministère de la Région wallonne, Division Emploi et Formation.

La Ministre Arena a demandé à certains organismes d'insertion socio-professionnelle de prendre en charge des formations aux technologies de l'information et de la communication.

C'est dans ce cadre que LST Andenne asbl est entré en collaboration avec l'asbl Devenirs afin de rassembler des militants autour de la découverte de l'outil informatique de plus en plus présent dans notre société et du moyen de communication internet de plus en plus utilisé.

Nous avons organisé deux modules. Le premier de 8 heures consistait en la manipulation de la souris, du clavier ainsi que la navigation sur le net et l'envoi d'e-mails, ...

Le second de 16 heures était basé sur la recherche d'informations sur le net et l'apprentissage

des fonctions de base sur un ordinateur, ..

METHODE

Une bonne partie des participants n'avaient jamais touché à un ordinateur, les autres que très partiellement. Différentes générations se sont retrouvées côte à côte devant les écrans d'ordinateurs.

Un de nos soucis était d'avancer au rythme des plus lents mais il était toutefois nécessaire d'adopter un rythme soutenu afin que l'apprentissage soit constructif.

Au départ, les participants qui avaient eu le courage de s'inscrire restaient assez craintifs face à cette machine inconnue. Puis, les peurs des premiers moments se sont atténuées grâce à la méthode d'apprentissage.

En effet, les images sont très conviviales et l'apprentissage s'effectue sous forme de jeux. Les animateurs s'expriment avec des mots simples, sont attentifs à tous les participants, ils s'adaptent au niveau de

chacun, ils cherchent différents petits trucs pour que chacun comprenne.

Des solidarités se sont créées entre ceux qui avaient plus de facilité et ceux qui avaient besoin de plus de temps. L'ambiance était vraiment très bonne et les militants ont appris tout en s'amusant.

Au fil des jours, certains venaient même plutôt pour surfer sur Internet et le groupe en oubliait la pause café tellement ils étaient pris par l'ordinateur.

Au fur et à mesure, nous avons pris le temps de parler des dangers d'internet afin que chacun puisse prendre conscience autant des méfaits que de la richesse qu'offre l'accès à Internet.

INDISPENSABLE

Aujourd'hui, l'informatique est partout. Plus un seul bureau, plus une administration, plus un commerce où la machine n'ait sa place avec sa panoplie de " périphériques " : écran, clavier, souris, imprimante, scanner, modem. Tous ces mots, un peu barbares, il faut bien l'avouer, font partie du langage de tous les jeunes.

Voilà sans doute pourquoi Christiane, les deux Eric, Françoise, Jean-Didier, Nicolas, Norbert, Bénédicte, Christophe, Viviane et Pascal ont décidé de se lancer dans l'aventure.

Les plus jeunes parce qu'ils sont bien conscients que connaître un peu d'informatique est un plus quasi indispensable dans le monde du travail aujourd'hui, les plus âgés par curiosité ou pour comprendre leurs enfants, voire leurs petits-enfants.



DE ANDENNE

CA FAIT PEUR ?

premier module, six au deuxième et ils en redemandent...



Au départ, nous étions presque tous totalement ignorants de tout ce qui touche à l'informatique. Mais les formateurs expliquaient très bien et calmement, ils savaient prendre le temps avec chacun. Le plus dur, cela a été d'apprendre à manipuler la souris ! "

ENCORE, ENCORE !

A la fin du premier module, les participants avaient reçu une initiation à l'ordinateur et ils avaient déjà abordé l'utilisation d'Internet. Pourtant, la plupart disaient, comme Eric : " On n'a fait que survoler les possibilités de l'informatique. Avec juste les bases que nous avons reçues, je n'oserai pas me lancer tout seul. Ca vaut la peine d'approfondir ! "

Beaucoup étaient impressionnés par l'infinité des informations contenues sur Internet. Mais ce

n'est pas simple de s'y retrouver comme l'explique Jean-Didier : " Quand on a une question avec Internet, on peut trouver beaucoup de réponses mais c'est difficile car ce sont de grosses recherches compliquées.

Norbert ajoute : « Pour se servir d'Internet correctement, ça demande des explications supplémentaires. Je veux approfondir. "

Et Pascal fait remarquer : " Il faut avoir du courage et du caractère pour aller sur Internet. "

Christiane, elle, appréciait particulièrement l'ambiance : " J'ai bien aimé mais j'oublie assez vite. Pourtant, on ne riait pas de moi. Les profs étaient bien, pas sévères mais il y a tant de choses... et c'est compliqué".

Quant à Françoise, elle explique : " Les exercices sous forme de jeux étaient faciles. Je

voudrais continuer, apprendre à taper un texte, à me servir d'une disquette. "

EN SAVOIR PLUS

Voilà pourquoi certains se sont retrouvés pour un deuxième module de 16 heures cette fois, mais toujours donné en une semaine.

C'étaient donc trois heures de formation chaque après-midi. Pas facile de se concentrer si longtemps et pourtant ils étaient tellement passionnés qu'ils en oubliaient toujours de faire la pause...

Ils ont approfondi les sujets survolés dans le premier module, ont compris comment recevoir, lire ou envoyer un " E-mail " (courrier par Internet).

Ils ont aussi abordé le coût de l'ordinateur et de tout ce qui tourne autour. Il faut savoir que cela peut coûter cher si on ne fait pas attention.

Voilà ce qu'ils pensent après cette deuxième formation : Norbert : " Maintenant, je me sens capable d'entrer dans un cybercafé et d'utiliser un ordinateur. "

Eric : " Cela ouvre vraiment des portes sur des possibilités illimitées : emploi, loisirs, voyages, cuisine, jardinage... "

Quant à Nicolas, il nous a avoué : " Je n'attends plus qu'une chose, c'est d'avoir un ordinateur chez moi. "

En plus, pour Nicolas, cette formation fut l'occasion de découvrir LST car il y est venu à l'invitation

DE CINEY-MARCHE

UNE CLDR

Commission Locale de Développement Rural ?



QU'EST-CE QU'UNE CLDR ?

Chaque commune en Région wallonne a la possibilité de créer une CLDR. Ce choix relève du conseil communal et sera approuvé par la Région wallonne. La fondation rurale de Wallonie servira de relais entre les habitants et le pouvoir communal. Il paraît que c'est un organisme privé d'utilité publique ... Et il est clair que c'est un lien indispensable entre les habitants et les élus locaux !!!

A QUOI ÇA SERT ?

Plus ou moins 9 mois après la décision communale, une phase d'information est ouverte. On fait savoir aux habitants de la commune qu'ils vont être tous invités à une réunion qui aura lieu dans leur village. Ils pourront venir avec toutes les propositions possibles et imaginables pour améliorer la vie au village, la vie associative, l'économie, la culture, l'environnement, les sports, ...

S'EXPRIMER

A une de ces réunions, j'ai même entendu des gens qui propo-

saient d'obliger les chiens à se taire ou interdire aux vaches de décorer la route avec leurs bouses !!!!!!! Oui, des réunions, il y en a eu beaucoup et chacun s'exprimait, ... Mais je ne vous dis pas les objectifs très différents chez les uns et les autres, ... certains voulaient leur tranquillité, d'autres la convivialité, d'autres un beau décor pour le village, d'autres encore des lieux où les gens pourraient se retrouver librement,...

LA CONSULTATION

Durée de ces réunions: au moins 2 mois, avec une belle récolte de propositions : c'est la phase de consultation où nous croyons vraiment que nos idées sont entendues et seront réalisées, car les subsides vont pleuvoir... on est content, on se sent déjà beaucoup mieux : on va avoir de beaux villages et... avec nos idées... que les représentants de la région emportent bien précieusement pour les classer en ordre de priorité (tiens ! tiens ! c'est eux qui choisissent les priorités !!! Et c'est qui qui vit au village ???). Sur base des objectifs communaux, on pose un diagnostic des forces et des faiblesses locales.

QUELS ENJEUX ?

Nous entrons dès lors, dans la phase de groupes de travail selon les thèmes qui intéressent les uns et les autres. C'est là que se définissent les enjeux importants pour l'avenir de la commune. Il en sortira la constitution de la CLDR où des personnes sont désignées selon la répartition politique, géographique et socioprofessionnelle. C'est elle désormais qui sera le porte-parole entre la population et le conseil communal : elle coordonnera la réflexion des groupes de travail et proposera un programme d'actions à la commune. Cette commission se réunit la première fois, plus ou moins 1 an et 8 mois après la décision communale.

QUELS DÉLAIS ?

Nous avançons, à ce moment, vers un Programme Communal de Développement Rural (PCDR) qui sera approuvé par la CLDR 3 ans plus tard, très vite par le conseil communal et 6 mois plus tard par le Gouvernement wallon. Il restera à réaliser les travaux dans ... ?

Soyons réalistes : des petits projets ont eu un parcours beaucoup plus court et sont réalisés depuis longtemps. Mais les grands projets, eux, ils reviennent aux yeux du public en vue d'un peaufinement ... qui n'est pas possible sauf pour quelques détails, puisque tout a été calculé, les subsides demandés et l'intervention communale budgétisée.

ET NOS RÊVES ?

Nos projets d'il y a 6 ans ont subi des transformations en passant entre les mains des uns et des autres... et il faudra vivre avec ce que d'autres ont pensé à partir de

DE NAMUR

LIEUX DE PAROLES

Lors des deux dernières caves, nous avons pu parler de nos expériences dans les maisons d'accueil.

Une grande question est posée : est-ce que les moyens (matériels, humains, financiers...) sont mis en place pour que ça se passe bien ?

Voici un témoignage : " Nous sommes allés avec ma famille, dans cette maison d'accueil. A un moment, j'en ai eu marre.

Avant d'y aller, je suivais une formation à N. La directrice m'empêchait d'y aller pour assister à la réunion du lundi. Je ne trouvais pas ça normal. Une autre fois, je devais aller faire des papiers urgents. Mais on m'a dit que je ne pouvais pas sortir sinon, on me mettait dehors. Qu'est-ce qui est le plus important ?

Partout, on nous dit de nous " activer ", de suivre des formations, de trouver des emplois... Je trouve que les services sociaux veulent qu'on obéisse pour le bien de leur service. Mais est-ce bien pour nous ?

Dans cette maison d'accueil-là, on rentre dans ton passé, on te regarde de vivre et parfois, on dit des choses sur toi et ta famille entre services sociaux. C'est dans cette maison d'accueil, mais cela arrive souvent ailleurs aussi. Mes gosses ont été placés quelque temps à cause de ça.

Parfois, on est dépassé par les événements. Quand on est en maison d'accueil, n'est-ce pas parfois qu'on est dépassé ? Mais placer les enfants, est-ce la solution ?"

J'en ai eu marre et je suis allé avec ma famille dans une autre maison d'accueil. Et là, c'est différent. Si on voulait parler avec le directeur, on lui demandait, même pour une question de se soulager d'un poids.

La condition pour être aidé, c'est de montrer qu'on se démerde. Et on était accompagné, si on ne

savait pas faire quelque chose, ils nous soutenaient.

On était mieux respecté dans notre vie et notre mode de vie. Dans la première maison d'accueil, il fallait qu'on change notre mode de vie, pour eux, et ils géraient notre vie. C'est très important, l'écoute et le soutien.

Pour sortir d'une maison d'accueil et trouver un logement, cela n'a pas été simple. On a eu la possibilité d'avoir un logement social.

Mais on a eu un petit problème, notamment parce qu'on est arrivé cinq minutes en retard. Et quand on arrive à temps dans leur bureau, ils nous font attendre combien de temps ? Une demi-heure ? J'ai souvent eu l'impression qu'on nous met des bâtons dans les roues, qu'on ne veut pas qu'on trouve un logement...

LST-COOPÉRATIVE VOUS INVITE

Ce 28 juin 2003, la Coopérative LST inaugure la fête du vingtième anniversaire du mouvement LST. 20 ans que nous luttons et que nous relevons ce défi

« nous sommes des travailleurs. »

Cet anniversaire est l'occasion de s'arrêter pour faire le point sur nos 20 ans d'expériences et regarder nos perspectives d'avenir. Cela se fera au travers de témoignages des travailleurs et du président de LST COOP et d'un invité. Le tout accompagné d'une exposition.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre au



NOS DROITS

-Le droit à l'intégration socia-

NE DITES PLUS MINIMEX

*Une loi remplace le minimex depuis le 1er octobre 2002
Qu'est-ce qui se cache derrière tout ça ?*



Depuis le 1er octobre 2002, le minimex a été remplacé par le " droit à l'intégration sociale".

Dans l'article précédent, on a vu que le montant du revenu d'intégration varie en fonction de la situation familiale de son bénéficiaire. A côté du taux "cohabitant" et "isolé" dont parlait l'article précédent, la nouvelle loi crée de nouvelles catégories.

LE TAUX "FAMILLE MONOPARENTALE AVEC ENFANT À CHARGES"

Il s'agit de l'ancienne catégorie d' "isolé avec personne à charge". Cela vise la personne qui habite seule, et qui héberge chez elle un ou plusieurs enfants, dont au moins un enfant mineur non marié à sa charge.

Cette catégorie fut créée pour tenir compte des parents qui se séparent. Le parent qui héberge un enfant doit faire face à des frais plus importants que s'il vivait isolé. La loi

ne précise pas que l'enfant hébergé soit un enfant du bénéficiaire du revenu d'intégration.

On peut donc imaginer qu'auront droit au taux "famille monoparentale avec enfant à charge", le grand-parent, l'oncle, la tante, ou un proche, qui hébergent chez eux un enfant qui n'est pas le leur. Cette hypothèse vise aussi celui qui sert de famille d'accueil à un enfant qu'il héberge.

Lorsque l'enfant mineur devient majeur, la personne qui l'héberge perd le taux "famille monoparentale avec enfant à charge" et redescend au taux "cohabitant". L'enfant devenu majeur peut demander pour lui-même le revenu d'intégration au taux également "cohabitant".

LE TAUX "PERSONNE PAYANT UNE PENSION ALIMENTAIRE"

Il s'agit d'une catégorie nouvelle, à l'image du taux "chef de ménage" en matière de chômage.

Elle vise le parent qui vit seul, et qui paie une pension alimentaire pour ses enfants.

Lorsque les parents sont séparés, celui qui doit payer une pension alimentaire à l'autre parent doit faire face à une dépense que ne supporte pas celui qui vit isolé et qui ne paie pas de pension alimentaire. Ce surcoût est en partie compensé par un taux plus élevé que le taux "isolé". Cependant, le taux ne varie pas en fonction du nombre de pensions alimentaires à payer, ni du montant de celles-ci.

C'est évidemment critiquable.

Pour avoir droit à ce taux majoré, il y a plusieurs conditions :

Il faut que la pension alimentaire soit fixée dans un jugement ou, mais c'est plus rare, dans un acte notarié. Il faut également payer régulièrement cette pension alimentaire. Soit par un paiement direct à l'autre parent, soit via le C.P.A.S. dans le cadre d'une gestion budgétaire.

Il peut arriver que certains mois, la pension alimentaire soit payée avec retard. Théoriquement, il faudrait descendre au taux "isolé" chaque mois où la pension alimentaire n'a pas été payée.

Toutefois, une circulaire ministérielle invite les C.P.A.S. à agir avec souplesse, et à exiger des paiements de manière régulière, mais sans l'exiger de mois en mois.

**QUE CELUI OU CELLE QUI SAIT LIRE, LISE ET PARTAGE CE JOURNAL
AVEC CELUI OU CELLE QUI N'A PAS PU APPRENDRE À LIRE.**

LA PAGE DES ENFANTS...

JEUX DE MOTS AU BONHOMME-HIVER.

Nous étions nombreux pour faire la fête et brûler le bonhomme-hiver. Il y avait des fées qui nous ont invités à faire des voeux pour nous, pour tous les enfants du quartier et des voeux fous...parce que la fête du bonhomme-hiver c'est aussi la fête de tous



Nous avons également fait un jeu de mot qui s'appelle «le cadavre exquis».

Chacun reçoit autant de petits papiers qu'on va lui poser de questions. Nos questions étaient : Qui ? Qu'a-t-il fait de mal ? A qui ? Pourquoi ? Comment l'a-t-on découvert ? Quelle sera sa punition ?

Sur chaque papier on écrit une réponse puis on mélange les papiers de tous les enfants et on tire au hasard pour

Le bonhomme-hiver
a été samedi à l'école
au printemps
parce qu'il a arraché la
tête du lapin.
On l'a vu dans ses yeux.

Le bonhomme-hiver
a frappé sa soeur
parce que c'est l'été.
On l'a vu à la télé.
Il doit recopier 100 fois
«je ne me bagarerais
plus».

Le bonhomme-hiver
a mordu un renard
parce qu'il n'avait plus
d'argent.
Reconnu à ses habits de
loup
On va lui couper les ailes.



Voilà un jeu vraiment chouette à faire quand on est quelques copains. Tu peux bien sûr poser d'autres questions, le résultat est toujours surprenant ! Et après on peut essayer de dessiner ce que dit la phrase ou de le mimer. Bon amusement.



Ça se passe ...

NOUS SOMMES SOLIDAIRES

Les militants de LST Ciney-Marche sont allés soutenir les amis de Pincemaille.

Les habitants du domaine de Pincemaille, à Estinnes, n'ont plus d'eau depuis bientôt un mois. La situation se dégrade depuis plusieurs années.

C'est le ras-le-bol. Ils s'organisent et intentent une action en justice.

Contre la société des eaux qui a fermé les vannes à cause de nombreuses fuites et de vieilles dettes.

Contre le propriétaire qui doit fournir de l'eau à ses locataires et qui doit réparer l'installation.

Contre la commune qui pourrait se réjouir de la situation en vue de futures expulsions.

Contre la région wallonne qui en 97, lorsque le propriétaire a commencé les travaux, l'a forcé à arrêter parce qu'il n'avait pas de permis de bâtir.

Lors de la deuxième audience, le juge a ordonné d'ouvrir les vannes deux fois deux heures par jour, pour une période transitoire.

BONHOMME-HIVER

Le 29 mars 2003, les enfants de la bibliothèque de rue de LST ont animé le quartier d'habitations sociales au Balances.

Le thème était le bonhomme-hiver. Que va-t-on lui trouver pour qu'il parte pour du bon et pour qu'il laisse la place au soleil. Voir en

Petites nouvelles

NAISSANCE

Depuis le 02 mai 2003, un petit Marco est venu égayer la vie de Florence et Christophe GALLOY- GILLMAN. Nous leur souhaitons bon vent sur le chemin

Il s'appelle Jérôme, c'est le premier enfant de Pascale et Denis Averland-Barbiaux Il est né le jour de la fête des mères, ce 11 mai 2003. Bonne route.

DÉCÈS

Marc Duclos nous a quittés dans la nuit de samedi 10 à dimanche 11 mai 2003.

Marc a rejoint la coopérative comme travailleur en 1985 mais il était déjà des nôtres, comme militant de L.S.T., depuis de nombreuses années. Au-delà des 16 années qu'il a passé à la coopérative c'est toute sa vie qui a été un combat.

Le beau-frère de Jean-Claude Genard est décédé ce samedi 02 mai 03. Nous lui présentons nos condoléances.

"LA MAIN DANS LA MAIN" le Quart-Monde en mouvement

Ont participé à ce numéro

d'Andenne :
l'équipe d'Actualités Andennaises,
de Ciney-Marche :
Benjamin, Fabien, Henri
de Namur :

Andrée, Cécile, Jean-Marc, Jean-Claude,
Martine, Mélanie, Philippe, Thierry
Les enfants de la bibliothèque de rue,
et l'équipe de rédaction et d'envoi.

Abonnement :

Abonnement de soutien
fixé à 14,85 Euro/an
Cpte : 001-1237833-92
Luttes-Solidarités-Travail
64, rue Pépin
5000 NAMUR

Tous dons de plus de 30,00 Euro sont
déductibles des impôts
via le compte suivant pour les deux projets :

Cpte : 250-0083038-91

Veillez alors les adresser à :
CARITAS SECOURS francophone délégation
de NAMUR -LUXEMBOURG

Pour NAMUR :

mention : projet n° 05/65 (LST)

Pour ANDENNE:

mention : projet n° 178 (LST Andenne)

Nos adresses de contact :

A Andenne:

L.S.T. Andenne asbl
Luttes-Solidarités- travail Andenne
Rue d'Horseilles, 26 5.300 ANDENNE.
Tél: 085/84.48.22
E-Mail lst.andenne@belgacom.net

A Ciney-Marche :

L.S.T. Ciney-Marche asbl
Rue De Monin,96 5362 ACHET
Tèl : 083/61.10.85
E-Mail lst.ciney-marche@belgacom.net

A Namur :

L.S.T.asbl
Luttes-Solidarités-Travail
Rue Pépin, 64 5.000 NAMUR
Tél: 081/22.15.12
E-Mail lstnamur@tiscali.be

A Tubize:

Claire et Jean-François Funck
Rue du centre, 19 1460 Virginal
Tél:067/64.89.65
E-Mail jf.funck@swing.be

Chers lecteurs

**N'hésitez pas à nous contacter...
Nous attendons vos articles,
vos remarques, un petit coup de fil...**

Traitement des photos et impression :
IMPRIBEAU Ste Ode • 061/68.888.35

Avec le soutien
de la Communauté Française (Ministère de
la Culture et des Affaires Sociales)
et de la Région wallonne (direction généra-
le de l'économie et de l'emploi).